

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Cantenay-Epinard

se réunira en séance ordinaire à la mairie

le vendredi 30 juin 2017 à 18H30

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Elections des délégués du conseil municipal aux élections sénatoriales

(5 titulaires et 3 suppléants).

Cantenay-Epinard le 21 juin 2017

Le Maire, Marc CAILLEAU

